



*Mairie de
Boissy La Rivière*

PROCÈS VERBAL
Séance du mercredi 10 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf et le dix avril à 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique LEROUX, Maire

Présents : COCHET Patrice - GAUFILLET Bruno - HERBELLOT Christine - LEROUX Dominique - MENDES MARTINS Maria Hélène – GARRIGOU Olivier - LEGRIS Stéphanie SENS OLIVE Georges

Absents excusés : Véronique LOYER – Jean-Marc THUAAU – Laetitia KOUMAH

et ont donné pouvoir :

Jean-Marc THUAAU à Christine HERBELLOT

Véronique LOYER à Dominique LEROUX

Laetitia KOUMAH à Patrice COCHET

Secrétaire de séance : Maria Hélène MENDES MARTINS

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

Validation des PV de la séance du 21 mars 2019

1/ Vote du budget 2019 - Commune

2/ Vote du budget 2019 - Assainissement

Informations diverses

Le Conseil Municipal valide et signe le procès-verbal du 21 mars 2019

1/ Budget primitif 2019 - Commune

Sur proposition de Monsieur le Maire d'approuver le budget primitif 2019 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 752 000 €

Recettes : 752 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 628 700 €

Recettes : 628 700 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés

APPROUVE le budget primitif 2019

2/ Budget primitif 2019 - Assainissement

Sur proposition de Monsieur le Maire d'approuver le budget primitif 2018 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 110 300 €

Recettes : 110 300 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 77 100 €

Recettes : 77 100 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés
APPROUVE le budget primitif 2019

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 35